

Votre savoir
nous fait tous
grandir.

Faites carrière dans
la communauté éducative
des Premières-Seigneuries.

Visitez le



Conseillère ou conseiller d'orientation

Centre de services scolaire des Premières -Seigneuries

📍 800 Rue de la Sorbonne, Québec, Québec G1H 3Z6 | Sur place

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 30 juin 2025

📅 Expire à l'interne le : 30 juin 2025

DESCRIPTION DU POSTE

Affichage interne et externe

Statut d'emploi : Remplacement (40%) jusqu'au 30 juin 2025

Lieu de travail: École Polyvalente de Charlesbourg

Date de début : Dès que possible

Votre rôle

L'école secondaire Polyvalente de Charlesbourg est à la recherche d'une conseillère ou d'un conseiller d'orientation qui aura comme rôle de soutenir l'élève dans sa démarche de réalisation d'un projet professionnel ou de formation.

Votre profil

Être membre de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec.

Vos avantages

- Selon la convention collective en vigueur pour le personnel professionnel
- Salaire entre 53 875\$ et 95 478 selon la scolarité et l'expérience :
- 20 jours de vacances après une année de travail
- 17 jours fériés, incluant 10 jours de congé pendant la période des fêtes
- 1 journée mobile
- Banque de congés maladies et de responsabilités familiales
- Régime d'assurances collectives et régime de retraite à prestations déterminées (RREGOP)

Le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (CSSDPS) applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.

Le CSSDPS est soumis à l'application de la Loi sur la laïcité de l'État.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées

📅 Entrée en fonction :
non disponible

📁 Type d'emploi :
Surcroît / Temps partiel

🕒 Quarts de travail :
Jour

🕒 Heures de travail :
14.00 h/sem.

💰 Salaire :
\$53,875.00 - \$95,478.00 CAD par an

👥 Syndiqué :
Oui

Documents requis

✅ CV

Documents facultatifs

✅ Diplômes / Certificats

✅ Carte membre d'un ordre professionnel

AVANTAGES



Possibilité de travailler à temps plein ou à temps partiel



Régime de retraite à prestations déterminées



17 jours fériés, incluant 10 jours de congés pendant la période des Fêtes



Régime d'assurances collectives



Banque de congés maladies et de responsabilités familiales



Salaire selon votre scolarité et expérience